

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE LE LUNDI 7 NOVEMBRE 2016

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 20 heures à la salle municipale, le lundi 7 novembre 2016, sous la présidence du maire, monsieur Rosaire Ouellet

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Monsieur Philippe Roy, madame Martine Hudon, monsieur Rémi Béchard, madame Josée Michaud et monsieur Ghislain Duquette. Madame Carole Lévesque est absente.

Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.

174-11-2016

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE les membres du présent conseil adoptent le projet d'ordre du jour tel que présenté tout en maintenant le varia ouvert.

175-11-2016

LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DU MOIS D'OCTOBRE 2016

Après lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016, celui de l'ouverture des soumissions le 27 octobre 2016 et celui de la séance extraordinaire du 31 octobre 2016, les élus confirment que ces derniers sont conformes ;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GHISLAIN DUQUETTE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE les procès-verbaux d'octobre 2016 soient acceptés tel que rédigés.

176-11-2016

DÉPÔT PAR LA SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE D'UN ÉTAT DES RÉSULTATS EN DATE DU 31 OCTOBRE 2016

177-11-2016

DÉPÔT PAR LES ÉLUS DE LEUR DÉCLARATION ÉCRITE DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES ET DE LEUR RAPPORT DES DONS RECUS

L'ensemble des élus municipaux ont rempli lesdites déclarations en conformité avec les exigences de la Loi.

178-11-2016

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la conseillère Martine Hudon soit nommée maire suppléant pour les mois de novembre, décembre 2016, janvier et février 2017, et qu'elle soit désignée substitut du maire à la MRC de Kamouraska.

179-11-2016

ÉCOLE DESTROISMAISONS – COTISATION ANNUELLE 2016-2017

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

DE RENOUVELER notre adhésion à l'École Destroismaisons pour un montant de 40\$.

180-11-2016

LES VOISINS DU KAMOURASKA – CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2017

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière demandée par le club de hockey Les Voisins du Kamouraska;

CONSIDÉRANT que cette contribution consiste à réserver un emplacement publicitaire dans leur calendrier 2017;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GHISLAIN DUQUETTE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le Conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière accepte de réserver une publicité à 60 \$ (2 po X 1,5 po) dans le calendrier 2017 des *Voisins du Kamouraska*.

181-11-2016 **ADOPTION DU BUDGET 2017 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAMOURASKA OUEST**

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière adopte le budget de la Régie intermunicipale des Matières résiduelles du Kamouraska Ouest en acceptant les tarifs proposés pour l'année 2017, soit, un budget total pour l'ensemble des cinq municipalités au montant de 400 028.00 \$, dont la part pour la municipalité de Ste-Anne-de-la-Pocatière est de 120 851.33 \$.

182-11-2016 **PLAN D'ACTION ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'URLS**

CONSIDÉRANT l'entente de collaboration entre l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent et la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière signée le 15 février 2016;

CONSIDÉRANT le plan d'action et les prévisions budgétaires 2016-2017 déposés par la table d'harmonisation de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (en l'occurrence le Comité de la famille et des personnes âgées de Sainte-Anne-de-la-Pocatière)

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GHISLAIN DUQUETTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE LA MUNICIPALITÉ ACCEPTE le plan d'action et les prévisions budgétaires 2016-2017 déposés par la table d'harmonisation de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

QUE LA MUNICIPALITÉ FASSE PARVENIR le plan d'action et les prévisions budgétaires 2016-2017 à l'Unité régionale de sport et de loisirs du Bas-Saint-Laurent (URLS).

183-11-2016 **ACTIVITÉS RECOMMANDÉES PAR LE COMITÉ DE LA FAMILLE ET DES
PERSONNES ÂÎNÉES**

CONSIDÉRANT QUE le Comité de la famille et des aînés propose de réaliser ces deux activités :

- une soirée raquette au clair de lune, le samedi 14 janvier 2017, au boisé Beaupré, de 18 h 30 à 21 h 30;
- une sortie raquette et ski de fond, avec tire d'érable, le dimanche 5 mars 2017, de 14 h à 16 h.

CONSIDÉRANT QUE ces deux activités seraient offertes dans l'optique d'un complément aux activités déjà préparées par le Services récréatifs, culturels et communautaires de Ville La Pocatière dans le cadre de la semaine de relâche.

CONSIDÉRANT la troisième édition de Passeport Kamouraska, promue par la Table loisir du Kamouraska, visant à inviter les résidents du Kamouraska à participer aux activités offertes par les municipalités, favoriser l'activité physique et contribuer à développer un sentiment d'appartenance à la région.

**EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON**

**APPUYÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE LA MUNICIPALITÉ AUTORISE la tenue de ces deux activités et autorise Mme Isabelle Michaud, directrice générale, à déboursier les montants légitimes et nécessaires à la tenue de ces deux activités, ainsi qu'un montant de 25 \$ auprès de Projection 16-35 pour le Passeport Kamouraska.

QUE CES DEUX ACTIVITÉS SOIENT MENTIONNÉES dans les programmations d'activités de Ville de La Pocatière.

184-11-2016

PRIX DU CONCOURS MUNICIPAL DE PHOTOS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité tient pour une troisième année un concours de photo municipal sur le thème de l'agriculture, et plus particulièrement les récoltes;

CONSIDÉRANT QUE trois prix seront remis à trois participants différents, le lundi 5 décembre 2017, à 19 h 30, à la salle du conseil municipal.

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GHISLAIN DUQUETTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE LA MUNICIPALITÉ AUTORISE Mme Isabelle Michaud à déboursier un montant de 250 \$ pour des certificats d'achats régionaux de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet.

185-11-2016

CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE – DEMANDE DE COMMANDITE

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

D'ACCORDER un montant de 75\$ au Club de Patinage artistique de La Pocatière, représentant un espace publicitaire, dans le cadre de leur campagne de financement 2016-2017.

186-11-2016

CENTRAIDE KRTB-CÔTE-DU-SUD – CAMPAGNE 2016

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

D'ACCORDER un montant de 50 \$ à Centraide KRTB-Côte-du-Sud, dans le cadre de leur campagne Centraide 2016 pour le Kamouraska.

187-11-2016

NOËL AU CŒUR DU KAMOURASKA – SOUPER DE LA 11^e ÉDITION

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

DE VERSER un montant de 70 \$ pour l'achat de 2 billets pour le souper de la 11^e édition de l'événement Noël au Cœur du Kamouraska qui se tiendra le samedi 26 novembre prochain.

188-11-2016

PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE PLACOTEUX

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GHISLAIN DUQUETTE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

Suite au départ de Mme Carole Lévesque, le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à faire paraître une offre d'emploi dans le journal Le Placoteux pour l'engagement d'une secrétaire-réceptionniste.

189-11-2016

NOMINATION D'UN TECHNICIEN EN URBANISME

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

DE NOMMER M. Martin Pelletier à titre de Technicien en urbanisme au taux de 20 \$ de l'heure sur un horaire de 35 heures par semaine.

Suite à une période de 6 mois, la confirmation de son embauche à ce poste sera officialisée à la séance ordinaire de mai 2017.

190-11-2016

RURALYS – BESOIN D’HEURES POUR UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

D’ACCORDER à Ruralys 12 heures de notre banque d’heures chez Promotion Kamouraska pour leur conférence de presse du 17 novembre prochain. Cette aide se chiffre à 660 \$.

191-11-2016

PROJET : TOUR D’OBSERVATION – HALTE ROUTIÈRE

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GHISLAIN DUQUETTE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

D’ACCEPTER l’offre de la compagnie Art Massif de St-Jean-Port-Joli au montant de 35 000 \$ pour les plans et devis, construction et installation.

Pour ce projet, nous sommes en mesure d’avoir un montant de 10 000 \$ du Pacte Rural et un montant total de 16 000 \$ du Fonds de Développement du Territoire.

192-11-2016

DÉPÔT AU CONSEIL, PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, DU RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L’EAU POTABLE 2015

193-11-2016

PROMESSE D’ACHAT ET AUTORISATION DE SIGNATURES DES DOCUMENTS CONNEXES POUR L’ACQUISITION DU LOT 5 215 218

CONSIDÉRANT QUE le projet aqueduc et égout sur la 132 requiert une station de pompage sur une partie du lot 5 215 218;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain appartient aux héritiers de feu Donat Lavoie;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires ne veulent pas morcelés le terrain;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain est en zone mixte et qu’il y a des potentiels de développement commercial et industriel;

EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ**

QUE le conseil autorise l’acquisition de ce terrain au montant de 325 000\$;

QUE le maire et la directrice générale secrétaire-trésorière soit autoriser à signer la promesse d’achat avec le vendeur;

QUE la directrice générale secrétaire-trésorière soit mandaté pour donner le mandat au notaire pour effectuer la transaction.

194-11-2016

COMPTES À PAYER

Voir la liste au montant de 112 638.17 \$. La secrétaire-trésorière confirme que la municipalité possède les crédits budgétaires pour ces dépenses.

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GHISLAIN DUQUETTE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le conseil autorise le paiement de ces comptes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

VARIA

195-11-2016

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,
la levée de l'assemblée à 8H40.

Rosaire Ouellet, Maire

Isabelle Michaud, Secrétaire-trésorière

COMPTES À PAYER AU 7 NOVEMBRE 2016

DÉPENSES INCOMPRESSIBLES		
Salaires bruts du mois	2016- OCTOBRE	32 683.54 \$
Double Impect	Ménage OCTOBRE	431.16 \$
Auberge Cap Martin	Conférence OCTOBRE	432.00 \$
SSQ Groupe financier	Assurances OCTOBRE	1 551.70 \$
Hydro-Québec	Éclairage des rues	127.62 \$
VISA	Fournitures	140.21 \$
Bell Canada	Administration	388.94 \$
Bell mobilité	Voirie et urbanisme	48.82 \$
Servlinks Communication	Hébergement	80.08 \$
Virgin Mobile	Cell. Maire	46.52 \$
Petite Caisse	Fournitures	237.25 \$
Martin Pelletier	Fournitures	20.34 \$
Alain Ouellet	Achat de fer	40.00 \$
Sébastien Tirman	Frais déplacement	17.94 \$
Colin Bard	Fournitures	23.31 \$
Annie-Claude Dionne	Programme Couches lavables	126.52 \$
Ministère du Revenu Québec	Déduction à la source	8 939.86 \$
Revenu Canada	Déduction à la source	3 665.50 \$
TOTAL DÉPENSES INCOMPRESSIBLES		49 001.31 \$
DÉPENSES COURANTES		
SERVICES SANITAIRES ROY		870.79 \$
KAMOURASKA CHRYSLER		94.15 \$
TRANSPORT PIERRE DIONNE		3 046.84 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS		1 793.61 \$
SADC DE LA RÉGION DE MATANE		23.00 \$
FONDS D'INFORMATION FONCIÈRE		24.00 \$
ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC		6 124.72 \$
QUEFLEX (3681432 CANADA INC)		467.20 \$
AGRO ENVIRO LAB		185.11 \$
GROUPE DYNACO		1 989.03 \$
LOCATION J C HUDON INC		744.66 \$
MEGALITHE INC.		715.21 \$
GARAGE S LEMIEUX		192.28 \$
QUINCAILLERIE HOME HARDWARE		23.07 \$
G LEMIEUX ET FILS INC		5 187.89 \$
RAYNALD BEAULIEU INC.		390.63 \$
PELLETIER TV		114.98 \$
EXCAVATION MARTIN MOREAU		1 859.15 \$
GARON, LEVESQUE, GAGNON		1 314.52 \$
FLEURISTE BEAUSITE ENR		181.61 \$
BUROPLUS LA POCATIERE		386.60 \$
BÉLANGER ÉLECTRIQUE		8.33 \$
CARQUEST LA POCATIERE		596.91 \$
IDC INFORMATIQUE		69.56 \$
PROPANE SELECT		252.61 \$
CARREFOUR DU CAMION R.D.L.		135.46 \$
VILLE DE RIVIERE-DU-LOUP		5 506.58 \$
MACPEK INC.		102.51 \$
NORDA STELO INC		25 872.82 \$
C W A		558.21 \$
ADMQ		330.18 \$
APSAM		162.66 \$
CONSTRUCTION B.M.L.		521.87 \$
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER		2 484.20 \$
FERBLANTERIE OUELLET INC		132.43 \$
MRC DE KAMOURASKA		504.50 \$
POSTES CANADA		668.98 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER		63 636.86 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER		112 638.17 \$